

Sujet : [INTERNET] consultation ENROBES ACR à Epuisay

De : USE EPUISAY <useepuisay@gmail.com>

Date : 24/11/2023 17:03

Pour : pref-icpe@loir-et-cher.gouv.fr

Union Sportive Epuisay

Epuisay, le 24 novembre 2023

**Union d'Associations
Mairie – Rue des bleuets
41360 EPUISAY**

Préfecture de Loir-et-Cher
41000 Blois

Objet : Consultation ENROBÉS ACR à EPUISAY

Monsieur le Préfet,

Notre association promeut depuis plus d'une quarantaine d'années, une pratique sportive auprès des habitants d'Epuisay et des communes alentour. Elle propose des activités pour les adultes, les seniors, les adolescents et les enfants.

La possibilité d'exercer ces activités, en proximité, est un facteur important pour le lien social et l'attractivité de la commune. En complément des activités sportives, nous nous efforçons d'organiser plusieurs fois l'an diverses manifestations (séances de théâtres avec les troupes locales, concours de belote, loto, brocante...), appréciées de tous.

Le nombre des jeunes adhérents, enfants et pré-adolescents, fluctue avec les effectifs du groupe scolaire Danzé-Rahart-Epuisay. Nous parvenons à maintenir des animations pour les adultes et les seniors, avec des adhérents qui apprécient pouvoir exercer une activité sans devoir se déplacer à Vendôme ou vers d'autres communes.

Le maintien de ces activités dans une commune de taille modeste comme Epuisay est toujours un exercice d'équilibre précaire. Il peut être très facilement rompu dès lors que des difficultés d'ordre divers apparaissent.

Nous sommes particulièrement inquiets par la perspective de voir s'établir sur le territoire de la commune une centrale d'enrobés à chaud, transformant des goudrons et occasionnant de réelles nuisances pour les habitants et les écoliers tous proches.

Une telle installation va nécessairement nuire à l'attractivité de la commune, incitant les habitants qui le peuvent à aller vivre ailleurs, dissuadant de nouveaux habitants potentiels de venir s'y établir. D'une part pour les nuisances induites sur la vie quotidienne de tous, d'autre part pour l'inquiétude légitime de scolariser des enfants à proximité d'une industrie polluante et dangereuse.

Notre projet associatif, dont la pérennité est étroitement liée à l'attractivité et au dynamisme démographique de la commune, est en réel danger, et, par réciprocité, le bien-être et le « vivre ensemble » des habitants.

Nous comptons sur vos services pour mesurer le caractère déraisonnable de ce projet industriel, et ses conséquences sur la pérennité de notre activité associative, dans laquelle les services de l'état ont investi.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de nos respectueuses salutations.

Le Président,
Sébastien BRETON